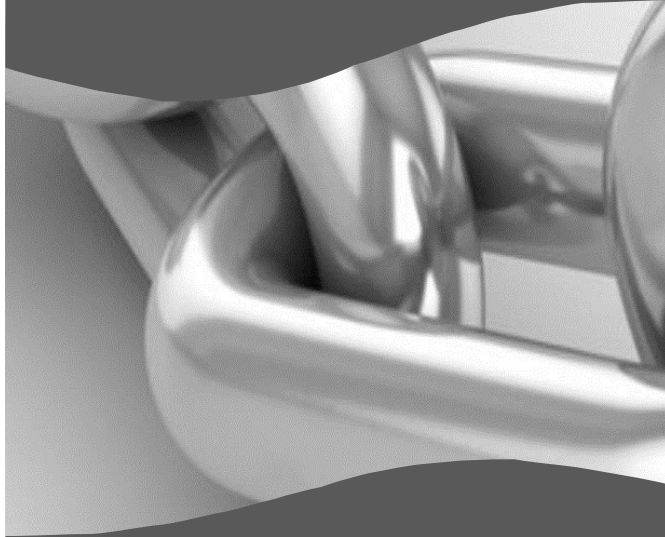




AEC

**Techniques d'intervention
en milieu carcéral
(JCA.04)**



Pour plus d'information:
418-962-9848, poste 250 ou 249
formation.continue@cegepsi.ca
www.cecsi.ca • www.cegepsi.ca



Durée: 1605h

Conditions d'admission:

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES, DEP ou TENS);
- N'avoir jamais été déclaré coupable d'une infraction au Code criminel pour laquelle le pardon n'a pas été obtenu;
- Franchir avec succès le processus de sélection.

Vous devez également satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Avoir interrompu vos études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- Avoir complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

Fonction de travail:

Agent(e) des services correctionnels dans les centres de détention relevant du Service correctionnel du Canada et/ou du Québec.

Les principales tâches sont :

- Intervenir auprès de la personne incarcérée (encadrement sécuritaire);
- Travailler avec d'autres intervenants en vue de la réinsertion sociale éventuelle des détenus (accompagnement);
- Réaliser des tâches administratives.

À la fin de ce programme, la personne aura atteint les compétences suivantes :

- Se situer par rapport à la fonction d'agent correctionnel
- Appliquer des notions de criminologie à l'intervention carcérale
- Évaluer la personne incarcérée
- Situer les rôles et responsabilités de l'agent correctionnel
- Rédiger des rapports
- Encadrer et accompagner des personnes incarcérées
- Gérer son stress
- Dispenser des soins d'urgence
- Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé
- Expérimenter des méthodes de recherche d'emploi
- Appliquer des techniques d'intervention auprès de personnes en crise
- Se défendre contre des coups frappés et dans des combats corps à corps
- Analyser la fonction d'agent correctionnel au fédéral
- Appliquer des techniques de communication stratégique en milieu carcéral
- Prévenir l'exposition à des agents infectieux
- Concevoir son rôle en s'appuyant sur l'éthique, le savoir-être et sur les valeurs de la profession d'agent correctionnel
- Identifier les sentences et les alternatives à l'incarcération
- Analyser la fonction d'agent correctionnel au provincial
- Caractériser des clientèles diverses en milieu carcéral
- Appliquer le processus méthodique d'intervention propre au métier d'agent correctionnel
- Utiliser des méthodes d'observation en milieu carcéral
- Intervenir en matière de consommation de drogues en milieu correctionnel
- Comprendre les principes et les procédés de la communication écrite dans son activité professionnelle
- Rechercher des ressources de services sociaux publics et communautaires
- Utiliser les principes et les procédés de la communication écrite pour produire des textes conformes aux besoins de la fonction de travail
- Analyser les problèmes de santé en milieu correctionnel
- Définir les bases du comportement humain et des processus mentaux
- Communiquer en anglais dans son activité professionnelle

**CÉGEP
DE SEPT-ÎLES**

Direction de la formation continue,
des services aux entreprises et des partenariats d'affaires
175, De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7